

# COMMUNE DE COURGENAY

## TARIF des locations de la halle polyvalente

Entrée en vigueur le 13 juin 2005

Salle	Equip. Scénique & Sono.	Cuisine petite restauration	Cuisine grande restauration
-------	-------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

### Requérant de Courgenay

Journée récréative e/f enfants/jeunes (exp. Noël, St.-Nicolas, etc)	SFr. 200.00			
Présentation annuelle de ses activités (1ère manifestation)	SFr. 300.00			
Ass. de partis, autres ass., réunions ou manif., à but non lucratif	SFr. 300.00			
Soirées à but lucratif, sociétés locales (2ème manif. & ss.), restaurants, etc..	SFr. 600.00			
Festivals	SFr. 600.00	SFr. 100.00	SFr. 50.00	SFr. 150.00
Loto, Match au cochon	SFr. 300.00			
Banquets	SFr. 600.00			
Discos	SFr. 1'500.00			
Couvert devant la halle (si rideaux)	SFr. 50.00			

### Requérant de l'extérieur de Courgenay

Manifestations à but culturel & sportif, sans but lucratif	SFr. 800.00			
Manifestations à but lucratif	SFr. 1'500.00	SFr. 200.00	SFr. 100.00	SFr. 300.00
Banquets	SFr. 1'000.00			
Couvert devant la halle (sans rideaux)	SFr. 100.00			
Couvert devant la halle (avec rideaux)	SFr. 200.00			

Si une manifestation dure plus d'un jour, les prix indiqués ci-dessus seront réduits de moitié dès le deuxième jour.

Taxe journalière pour déchets & élimination	SFr. 25.00
---------------------------------------------	------------

Remarques :

"but lucratif" : le but principal de la manifestation est le gain d'argent

"petite restauration" : pas de repas (boissons & sandwich uniquement)

"grande restauration" : avec repas (indépendamment de l'utilisation partielle ou complète des installations)

cuisine et ustensiles ne peuvent être utilisés sans location de la halle

Le conseil communal statuera sur les cas non énumérés dans le présent tarif.

Décision du conseil communal 09.05.2005

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le Secrétaire Le Maire

D. Jolissaint

D. Baillif